



Wendake, le 6 septembre 2022

APPEL À PROJETS EN CULTURE ET PATRIMOINE - ORGANISMES ET ENTREPRISES WENDAT

Le secteur Culture et patrimoine du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre (CDFM) huron-wendat, via le partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) par le biais de l'*Entente de développement culturel*, a mis en place un appel à projets en culture et patrimoine pour les organismes et les entreprises wendat. C'est dans ce contexte que le CDFM invite les organismes et entreprises de la Nation huronne-wendat à soumettre un projet dans le but d'obtenir une bourse de 3 000\$ octroyée par le CDFM. Cette bourse doit **servir à financer un projet qui implique des éléments de la culture ou du patrimoine wendat en cohérence avec la mission du CDFM.**

À la suite de la réception des demandes, un comité de sélection formé des agents culturels et de la direction du secteur Culture et patrimoine du CDFM déterminera à qui sera remise la bourse en fonction de critères tels que décrit dans le cadre de cet appel à projets.

Mission du secteur Culture et patrimoine

La mission du secteur Culture et patrimoine est de sauvegarder, de transmettre, de promouvoir et de diffuser la culture et le patrimoine wendat afin d'en assurer la continuité pour les générations à venir. À travers ses activités et ses services, le secteur contribue à garder bien vivantes nos traditions, anciennes et nouvelles, tout en renforçant le sentiment de fierté et d'appartenance des membres à la Nation.

Objectifs de l'appel de projets

En respect avec la mission du CDFM, l'appel de projets en culture et patrimoine vise à :

- Encourager les organismes et entreprises wendat à réaliser un projet par la sauvegarde, la documentation, la transmission ou la diffusion de la culture ou du patrimoine wendat afin de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance à la Nation huronne-wendat ;
- Dynamiser le milieu culturel de la Nation huronne-wendat ;
- Multiplier les moyens de sauvegarde, diffusion de la culture et du patrimoine wendat.

Admissibilité à la bourse

- La bourse s'adresse à l'ensemble des organismes et des entreprises sans but lucratif de la Nation huronne-wendat. Cependant, lors de l'analyse des dossiers, les organismes et les entreprises wendat œuvrant dans les domaines culturels (arts de toutes disciplines confondues) et patrimoniaux ou ayant pour mission ou mandat de contribuer à la documentation, la transmission ou la diffusion de la culture ou du patrimoine wendat seront favorisés ;
- La personne morale déposant la demande de bourse doit obligatoirement être membre de la Nation huronne-wendat ;
- Un organisme qui a déposé sa candidature dans les appels précédents du CDFM a le droit de déposer à nouveau cette année.

Conditions et modalités

- Le projet culturel ou patrimonial doit avoir débuté avant le 1^{er} mars 2023 ;
- La bourse de 3 000 \$ doit avoir été dépensée dans sa totalité avant le 1^{er} mars 2023 ;
- Une reddition de compte et les factures du projet seront exigées et devront être remises avant le 24 février 2023 ;
- Un organisme ne peut déposer qu'un seul projet en son nom ;
- Si votre projet est sélectionné, la bourse de 3 000 \$ vous sera remise après réception de votre reddition de compte. Aucune dépense ultérieure à la sélection du projet ne pourra être remboursée.

Contenu du dossier

- Formulaire de soumission d'un projet (sections 1 et 2 complétées) ;
- Toutes autres informations pertinentes à l'évaluation de votre dossier (photos, enregistrement audio, vidéo, etc.).

Critères d'évaluation de la demande

- La pertinence et la cohérence du projet avec la mission du CDFM (documenter, transmettre ou diffuser la culture ou le patrimoine wendat) ;
- Présentation de votre projet clair et défini ;
- Retombée de la mise en valeur de l'identité wendat et du sentiment d'appartenance à la Nation ;
- Créativité et innovation (nouveau) ;
- Le budget détaillé du programme (à quoi vous servira la bourse) ;
- Faisabilité du projet.

Soumission des dossiers

Votre dossier doit être soumis par courriel à sabryna.godbout@wendake.ca en inscrivant l'objet du courriel : *Appel à projets en culture et patrimoine – Bourse 3 000 \$.*

DATE LIMITE : 7 octobre 2022, 16 h.

Pour informations complémentaires, communiquez avec :

Sabryna Godbout
Agente de développement culturel
CDFM huron-wendat
100, rue de l'Ours, Wendake (Québec), G0A 4V0

Tél. (418) 842-1026

Courriel : sabryna.godbout@wendake.ca